



Ordonnance de télécom CRTC 2009-476

Ottawa, le 6 août 2009

Fibernetics Corporation – Manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC

Numéro de dossier : 8643-F27-200909856

1. Le Conseil a reçu une demande présentée par Fibernetics Corporation (Fibernetics), datée du 3 juillet 2009, en vue de faire approuver son Manuel de procédures relatives à l'accès des entreprises intercirconscriptions de base/échange de registres de comptes-clients (le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC). Le Conseil note que le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC de Fibernetics a été approuvé provisoirement dans l'ordonnance *Fibernetics Corporation – Manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC*, Ordonnance de télécom CRTC 2009-423, 16 juillet 2009.
2. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.
3. Le Conseil conclut que le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC déposé par Fibernetics est conforme à la dernière version du modèle du Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion. Le manuel renferme les renseignements nécessaires concernant le traitement des EIB et est conforme aux manuels de procédures EIB/ERCC approuvés récemment pour d'autres compagnies.
4. Par conséquent, le Conseil **approuve de manière définitive** le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC de Fibernetics.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>